



VILLE DE CAP-CHAT

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat adoptera les **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES** pour l'exercice financier 2019 ainsi que le **PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**, lors d'une **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** qui se tiendra à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, **MARDI le 18 DÉCEMBRE 2018 à 19h30.**

Qu'en vertu des dispositions de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, les **délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le Budget et le Programme triennal d'immobilisations.**

Cap-Chat, le 5 décembre 2018

Yves Roy
Directeur général et greffier